



Conditions générales de vente

SOMMAIRE

- 1 Préambule
- 2 Article 1 – Champ d’application / Objet
- 3 Article 2 – Prix
- 4 Article 3 – Conditions d’Escompte
- 5 Article 4 – Modalités de paiement / retard de paiement
- 6 Article 5 – Clause résolutoire
- 7 Article 6 – Rétractation et résiliation
- 8 Article 7 – Commandes
- 9 Article 8 – Propriété intellectuelle
- 10 Article 9 – Protection des données personnelles
- 11 Article 10 – Responsabilité
- 12 Article 11 – Force majeure
- 13 Article 12 – Droit applicable – Litiges – Traitement des réclamations – Médiation

Préambule

Société FORINOV

Siège social :

163 Quai du Docteur Dervaux,

92600 Asnières-sur-Seine,

France

Numéro immatriculation : 84535266500010

Article 1 – Champ d’application / Objet

- Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées les CGV) régissent exclusivement les activités commerciales de la société FORINOV dont le siège est au 163 Quai du Docteur Dervaux, 92600 Asnières-sur-Seine, France.
- Conformément à l’article L-441-6 du Code du Commerce, les présentes CGV constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties.
- Les présentes CGV sont en vigueur pour une durée illimitée, jusqu’aux éventuelles modifications opérées par FORINOV.
- FORINOV se réserve la possibilité de modifier à tout moment les CGV. Les nouvelles conditions générales de vente seront, le cas échéant, portées à la connaissance du client par modification en ligne et seront applicables aux seules ventes réalisées postérieurement à la modification. Les CGV en langue française en cours de validité sont accessibles à tout moment sur le Site.
Les CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.
- Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes CGV lorsqu’il valide son contrat avec FORINOV. La validation du contrat par le client vaut acceptation des présentes CGV et intégration de celles-ci au contrat qui sera conclu avec FORINOV au moment de l’acceptation des services selon les modalités décrites ci-dessous.
- Toute utilisation des services du site implique donc l’adhésion sans réserve de l’acheteur aux présentes conditions générales de vente.
- Les entreprises souhaitant réexploiter le contenu du site, et en particulier les flux RSS, sont invitées à contacter le service commercial FORINOV.

Article 2 – Prix

- Les prix des Services/Produits vendus sont ceux en vigueur au jour de la signature du contrat.
- Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA.
- FORINOV se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, les Produits/ Services seront facturés au prix indiqué au moment de la validation du contrat.

Article 3 – Conditions d’Escompte

- Un escompte de 10 % sera appliqué en cas de paiement total de 12 mois.

Article 4 – Modalités de paiement / retard de paiement

- Le règlement des commandes s’effectue :
 - Par virement bancaire
- La facture est payée par l’Acheteur selon un échéancier définis sur le contrat. Les paiements sont encadrés par la loi n°2008-776 de modernisation de l’économie (LME) du 4 août 2008 complétée par la loi n°2014344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.
- En cas de rejet du prélèvement, FORINOV se réserve le droit de demander le règlement de la somme due par tout autre moyen de paiement.

- Toute somme non payée à l'échéance fixée par les présentes CGV entraîne de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, dès le jour suivant la date de règlement prévue sur la facture, l'application de pénalités de retards d'un montant égal aux taux appliqués par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points.
- FORINOV se réserve le droit de demander à l'Acheteur une somme de 40 euros pour frais de recouvrement, voir complémentaire si les frais de recouvrement engagés sont supérieurs à ce montant.

Article 5 – Clause résolutoire

- Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société FORINOV.

Article 6 – Rétractation et résiliation

- La reconduction de l'abonnement pour une durée égale est tacite et automatique.
- Le client peut toutefois demander la résiliation de son abonnement par l'envoi en recommandé, 1 mois avant la date anniversaire de la signature, avec accusé de réception, à l'adresse ci-dessous, du formulaire de résiliation :
 - 163 Quai du Docteur Dervaux, 92600 Asnières-sur-Seine, France

Article 7 – Commandes

- Les commandes peuvent être passées par les Acheteurs auprès du Vendeur (FORINOV) :
 - Par contrat papier
 - Via le site Internet www.forinov.com
- Les commandes doivent être confirmées par écrit au moyen d'un contrat dûment signé par l'Acheteur.
- Les contrats ne sont définitifs qu'après acceptation par écrit et par FORINOV. Cette acceptation pourra être matérialisée par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier.

Article 8 – Propriété intellectuelle

- Tous les contenus (textes, images, photographies, infographies, diaporamas, vidéos...) mis à disposition sur le Site, toutes les marques reproduites sur le Site, tous les programmes et/ou technologies fournies en relation avec le Site et, plus généralement, tout ou partie du Site lui-même sont protégés au titre des droits de la propriété intellectuelle, et ce pour le monde entier. La souscription d'un abonnement n'entraîne le transfert d'aucun de ces droits de propriété intellectuelle au profit de l'utilisateur, quel qu'il soit.

Article 9 – Protection des données personnelles

Se référer à la charte de protection des données personnelles de Forinov.

Article 10 – Responsabilité

- FORINOV ne peut garantir en aucun cas que les services proposés ne subiront aucune interruption. L'obligation de fourniture de FORINOV se limite à une obligation de moyens.
- FORINOV ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu, en cas de force majeure, de dysfonctionnement, perturbation ou grève totale ou partielle, notamment des services de télécommunications
- FORINOV n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais.
- Les photographies et les textes reproduits et illustrant les produits présentés ne sont pas contractuels. En conséquence, la responsabilité de FORINOV ne saurait être engagée en cas d'erreur dans l'une de ces photographies ou l'un de ces textes.

- La seule garantie consentie par FORINOV porte sur la fourniture d'un service, décrit dans les présentes CGV et contrats souscrits par l'Acheteur, sans donner aucune garantie sur la qualité et le contenu ou l'adéquation aux besoins du client, et ce en particulier quand il n'est pas le producteur des données fournies.
- Le Client renonce à rechercher la responsabilité de FORINOV en cas de :
 - dommages survenus aux données, fichiers, mémoires d'ordinateur ou à tout document, matériel ou programme qu'il aurait pu confier à FORINOV dans le cadre des prestations à exécuter. Le Client se prémunira, le cas échéant, contre ces risques en constituant une sauvegarde ou une copie de l'ensemble des données, documents, fichiers et supports.
 - de ralentissement ou d'interruption de réseau ou en cas d'indisponibilité du Site. La souscription d'un Service est toujours sous réserve de disponibilité de la plateforme concernée.
- FORINOV ne sera en aucun cas responsable envers l'utilisateur de dommages indirects, consécutifs, spéciaux, accessoires, dissuasifs, de la perte de l'information ou des problèmes survenus lors du paiement électronique, de coûts liés à un retard ou à l'obtention de produits ou de services de remplacement, quelle qu'en soit la cause, basée sur une théorie de la responsabilité (y compris formelle, contractuelle, délictuelle, consécutive à des dommages dans les limites autorisées par la loi et causés par négligence), résultant du présent contrat. Ces limites s'appliqueront même si une partie a été avisée de la survenance éventuelle desdits dommages et nonobstant un manquement à l'objet principal d'un recours limité.

Article 11 - Force majeure

- La responsabilité de la société FORINOV ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Article 12 – Droit applicable – Litiges – Traitement des réclamations – Médiation

- Droit applicable : Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Paris.
- Traitement des réclamations : Pour toutes réclamations vous pouvez contacter le Service clientèle de FORINOV
 - par courrier à l'adresse suivante : 163 Quai du Docteur Dervaux, 92600 Asnières-sur-Seine, France
 - par e-mail : contact@forinov.com
- Attribution de juridiction : Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat sera de la compétence des tribunaux de Paris nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Nonobstant ce qui précède, en cas de litige, conformément au règlement n° 44/2001 du 22 décembre 2000 :

- L'Acheteur peut saisir soit le tribunal du lieu où il est domicilié, soit les tribunaux français
- Le Vendeur (FORINOV) pourra saisir le tribunal du lieu de l'Acheteur est domicilié